

Procès-verbal du Conseil Municipal - Séance du 28 juillet 2026.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à vingt heures,
Le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme CHAUT-SARRAZIN Agnès, Maire.

Nombres de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part aux Délibérations : 14
Date de la convocation : 21 juillet 2026
Date d'affichage : 21 juillet 2026

Présents : CHAUT-SARRAZIN Agnès, BARBIER Philippe, PIRODON Valérie, FERRAND John, DUPERRAY Pauline, CHARVET Marie-Laure, GUERRE Agnès, LEFORT Valentin, MAILLARD Mathieu, MAISONNAS Kylian MERMILLOD-BLONDIN Nadège, REY Jules, VACHET Steve.

Excusé : COURVEAULLE Monique, PICOT Cyndie

Pouvoir : PICOT Cyndie à DUPERRAY Pauline

Secrétaire de séance : DUPERRAY Pauline.

Ordre du jour :

- Budget – Décision Modificative n°2,
- Aménagement classe 4 – Devenir des anciens bureaux,
- Voirie – Entretien chemin du Magnit,
- Salle des fêtes – Remplacement chauffe-eau,
- Repas intergénérationnel – tarification et règlement,
- Point financier,
- Compte rendu commission urbanisme,
- Compte rendu commission bâtiment voirie,
- Compte rendu VDD,
- Point canicule CCAS

- Questions diverses

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 valide ce dernier, à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-045 : DECISION MODIFICATIVE N°2

38296 Code INSEE	LE PASSAGE - Budget communal M57 Commune	DM 2026
---------------------	---	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	13		
Nombre de suffrages exprimés	14		
VOTES : Contre	0	Pour	14
Date de convocation :	21/07/2026		

L'an deux mille vingt six, le 28 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Agnès CHAUT-SARRAZIN, Maire.

Objet : DELIBERATION 2026-045 AJOUT DE CREDIT AU COMPTE 13251 ET EQUILIBRAGE VERS LES COMPTES 1641 ET 2158

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		4 163,22 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		4 163,22 €
D 2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques		7 538,78 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		7 538,78 €
R 13251 : Subv. non transf. GFP de rattachement		11 702,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		11 702,00 €

Aménagement classe 4 – Devenir des anciens bureaux

Les bureaux de la classe 4 ont été remplacés. Madame le Maire propose de faire don des anciens à des particuliers qui en font la demande. A ce jour, nous en avons donné 17.

Voirie – Entretien chemin du Magnit

Ce chemin dit rural a besoin d'être entretenu, un débroussaillage sera fait et nous allons nous rapprocher des services des Vals Du Dauphiné pour l'intégrer au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée.

Salles des fêtes – Remplacement chauffe-eau

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il faut remplacer le chauffe-eau de la salle des fêtes car régulièrement il se met régulièrement en sécurité. Cela devenait problématique lors des diverses locations.

Le devis est de 2 816.40€ T.T.C

Le Conseil après explication valide celui-ci.

N° 2026-046 : Repas Intergénérationnel – Tarification et Règlement.

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de fixer les tarifs de restauration pour les repas intergénérationnels qui seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2026 de la manière suivante :

Tarifs Cantine	Tarifs applicables au 01/09/2026
Repas Intergénérationnel	6.95 €

Le conseil municipal, après délibération,

- **VALIDE** la proposition de Madame le Maire
- **DECIDE** que ce tarif sera appliqué à compter du 1^{er} septembre 2026.
- **VALIDE** le règlement de la cantine pour les repas intergénérationnels par application du tarif.
- **CHARGE** Madame le Maire pour la mise en place et l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} septembre 2026.

Point financier

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'elle a un rendez-vous avec Monsieur le Sous-préfet et la Direction Départementale des Finances Intercommunales Publiques le 12 août 2026 afin de faire le point sur les finances de la commune et surtout sur la gestion du budget 2025.

Compte rendu Commission Urbanisme

Les dossiers suivants ont été traités par la commission :

- Permis de Construire n° 038 296 26 10002 pour la construction d'une maison individuelle – Avis Incomplet
- Demande Préalable n° 038 296 26 10016 pour une modification de façade et remplacement des menuiseries – Avis favorable
- Demande Préalable n° 038 296 26 10017 pour la pose de panneaux photovoltaïques – Avis favorable

Point bâtiments et voirie et Proposition de travaux 2026

Bâtiments : La gaine d'évacuation de la chaudière de la salle des fêtes a été installée.
Le garde-corps de l'école a été posé.

Local Boule, 3 devis sont à valider par les membres du conseil Municipal :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - MGF Façade pour 11 274 € T.T.C | Le Conseil le valide à l'unanimité |
| - SAMSE pour 12 810.30 € T.T.C | Le Conseil le valide à l'unanimité |
| - PERRIN MATERIAUX pour 6 787.31 € T.T.C | Le Conseil le valide à l'unanimité |

Voie : Le marquage au sol a été fait.

L'élagage a été fait sur la commune mais a été limité à l'ambroisie.

Le chemin du Tramoley limite St André le Gaz est dans un très mauvais état, des devis vont être demandés afin de prévoir les travaux.

Le balayage des routes a bien été fait mais pas en totalité.

À la suite d'un accident de la route, un poteau incendie a été détruit, un constat d'assurance a été fait et le remplacement de celui-ci sera fait prochainement

Compte rendu Communauté de communes des Vals du Dauphiné

Projet territoire : la mise à jour va être réalisée pour une mise en place prévue pour janvier 2027.

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : 10 titulaires et 10 suppléants ont été sélectionnés par ordre alphabétique, aucun électeur de la commune de Le Passage n'a été choisi.

Plan égalité homme/femme : Piloté par le service des ressources humaines et avec l'implication des autres services et agents de l'intercommunalité.

Labélisation des crèches « Label Vie » : Les crèches sur le territoire des VDD sont entrées dans le processus de labélisation « Label vie » afin de réduire l'impact environnemental et sensibiliser dès le plus jeune âge aux activités éco responsables.

Point canicule

Les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes de 75 ans et + pour s'assurer qu'elles allaient bien.

Questions diverses

Chemin des Vernes – Problème de quads et motos qui passent très vite à toute heure, en faisant énormément de bruit.

Prochaines réunions :

Conseil municipal : Mardi 15 septembre 2026 à 20h.

Commission CCAS : Lundi 21 septembre 2026 à 19h.

Bulletin : Mardi 29 septembre à 20h

Le Maire,
Agnès CHAUT-SARRAZIN

La secrétaire
Pauline DUPERRAY